

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 1005 30/09/1948

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
30 septembre 1948

Numéro JO  
n° 10 du 31/10/1948

Date du numéro  
31 octobre 1948

### TEXTE INTÉGRAL

Cayad Obsie, coolie à salaire journalier à la station côtière de T. S. F., est nommé ouvrier de maîtrise auxiliaire, 7e échelon, pour compter du 1er septembre 1948.